

Le 18 mars 2002

Mme Claudette Journault
Présidente, Commission du BAPE
Edifice Lomer-Gouin
575 rue St-Amable, bureau 2.10.
Québec, Qc
G1R 6A6

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Objet : Tracé de l'Autoroute 30

Mme Journault,

La Corporation Charles River Canada se spécialise dans l'élevage d'animaux de laboratoire depuis 1943. Hautement spécialisée dans l'élevage sous condition de stérilité, notre entreprise emploie 75 travailleurs réguliers et 10 travailleurs étudiants et elle est unique au Canada. Nous fournissons tout le marché canadien et exportons environ le tiers de notre production aux Etats-Unis.

Cette production se situe sur deux sites soit au 188 rue Lasalle dans la ville de St-Constant et au 365 St-Régis sud en territoire agricole. Depuis 1988 nous avons sciemment réalisé 3 projets majeurs d'expansion sur notre site en territoire agricole parce que notre site dans St-Constant, quoiqu'il y avait suffisamment de terrain pour une certaine expansion, était enclavé dans un milieu résidentiel.

Nous voulons vous faire part de nos craintes que suscite le tracé de l'Autoroute 30 en territoire agricole puisque notre site serait alors enclavé entre l'Autoroute et la ville et que nous sommes très conscients qu'il y aurait une pression énorme pour que cette partie de territoire devienne résidentielle. Nous nous retrouverons devant le même dilemme à nouveau.

De plus, nous construisons présentement un nouveau bâtiment d'élevage qui augmentera notre production de 30%, projet qui ajoutera 22 employés additionnels. Cependant ce projet créera évidemment du fumier additionnel lequel sera épandu sur les terres avoisinantes. L'Autoroute 30 en territoire agricole pourrait représenter un impact négatif important pour la logistique de cet épandage et pour l'environnement.

Nous supportons la communauté dans son objectif de réalisation de l'Autoroute 30, mais ne souhaitons pas sa réalisation dans le tracé potentiel en territoire agricole. Nous sommes à votre disposition pour élaborer davantage sur les inconvénients que représente ce tracé pour notre entreprise. Nous sommes conscients que nous ne sommes pas le seul citoyen moral de cette communauté et respecterons votre bon jugement.

Votre tout dévoué,

CORP. CHARLES RIVER CANADA

Jocelyn Goyer
Directeur Général